

RAPPORT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023

À titre de mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2023. Ce rapport est présenté conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport financier consolidé 2023, audité par la firme DCA Comptable Professionnel Agréé, a été déposé à la séance du 15 juillet 2024. À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur externe a émis un rapport sans réserve se lisant comme suit :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

LE RAPPORT FINANCIER 2023

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 15 243 301 \$ et les revenus d'investissement à 1 384 085 \$, constitués majoritairement de subventions pour 1 177 218 \$.

Le total des charges de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, s'est chiffré 17 604 004 \$, alors que les dépenses en immobilisations ont atteint 5 218 285 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation (financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier 2023 non consolidé indique que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales 228 676 \$.

Malgré des revenus inférieurs aux prévisions, une affectation du surplus ainsi que des dépenses moindres dans plusieurs fonctions ont permis de réaliser cet excédent.

Revenus de fonctionnement	15 243 301 \$
Charges de fonctionnement	17 604 004 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	2 589 379 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	228 676 \$

En date du 31 décembre 2023, l'excédent accumulé totalisait 36 327 188 \$ et se détaillait comme suit :

Excédent de fonctionnement non affecté	500 740 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$
Réserves financières et fonds réservés	554 756 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(3 557 036) \$
Financement des investissements en cours	(3 999 984) \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	41 828 712 \$
Total de l'excédent accumulé	35 327 188 \$



En tenant compte des résultats des organismes qui font partie du périmètre comptable de la Ville, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé se chiffre à 647 689 \$ et l'excédent accumulé totalise 36 555 304 \$.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- Acquisition d'un immeuble pour la construction d'un émissaire pluvial;
- Planification de la réfection complète du poste de pompage Bocage;
- Construction du nouveau parc de planche à roulettes au parc Amable-Chalut;
- Collaboration avec la Société de l'Autisme Région Lanaudière pour la construction de leur nouveau bâtiment adapté;
- Nouvelle école : réalisation des travaux civils, sécurisation de la zone scolaire et création d'un lien de transport actif;
- Conversion au LED d'une partie du réseau d'éclairage des rues publiques et de parcs;
- Réfection d'une section de pavage sur le boulevard Antonio-Barrette
- Répit pour les propriétaires : maintien du taux d'intérêt diminué et de l'abolition de la pénalité sur les retards de paiement;



INVESTISSEMENTS

Les activités d'investissements sont de l'ordre de 5 218 285 \$, dont 1 177 218 \$ proviennent de subventions. D'autres investissements ont été financés par des fonds réservés ou des règlements d'emprunt. Environ 37% de ces investissements ont été utilisés pour la réfection ou la construction de chemins et de rues ainsi que de réseaux d'aqueduc et d'égout, alors que 32% ont été utilisés pour de nouvelles infrastructures en loisirs et en culture.

CONTRÔLE DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette à long terme adoptée par le conseil municipal en 2018 a permis d'établir des balises avec des objectifs à atteindre au niveau de l'endettement. La mise à jour des ratios avec les données réelles de 2023 démontre que la Ville poursuit dans la bonne voie pour l'atteinte des résultats attendus :

	2016	2020	2023	Objectifs
<u>Endettement net à l'ensemble RFU</u>	3,31 %	2,89 %	2,17 %	Maximum 2,25 % <i>Atteint</i>
<u>Endettement net à l'ensemble Valeur nette des immobilisations</u>	49,46 %	45,81%	47,94 %	Maximum de 50 % <i>Atteint</i>
<u>Service de dette ⁽¹⁾ Budget de fonctionnement ⁽¹⁾</u>	19,92 %	17,92 %	17,43 %	Maximum de 18 % <i>Atteint</i>

(1) En incluant le remboursement de la dette à long terme.

CONCLUSION

Encore une fois, les résultats de l'exercice 2023 démontrent que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est en bonne situation financière. Notre engagement envers le développement durable et la qualité de vie à Notre-Dame-des-Prairies s'est illustré à travers plusieurs initiatives. : la nouvelle école primaire qui accueillera ses premiers élèves à l'automne 2024 et le Centre multiservice de la Société de l'Autisme Région Lanaudière qui a ouvert ses portes en décembre dernier. L'un des projets phares de l'année 2023 a été le commencement du réaménagement du parc Amable-Chalut par la construction d'un parc de planche à roulettes. Ce projet se poursuit en 2024 et 2025 avec la construction d'une piste à vagues et d'une patinoire réfrigérée couverte. Malgré la conjoncture économique et les défis reliés aux événements climatiques qui ont marqué notre territoire, la Ville est parvenue à tirer son épingle du jeu par sa gestion habile et rigoureuse des fonds publics.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et tous les employés municipaux pour leur rigueur et leur contribution à atteindre nos objectifs en respectant des normes de saine gestion. Toute l'équipe de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies travaille très fort afin d'offrir à toutes et à tous des services de qualité, et ce, en respectant nos engagements financiers.

Suzanne Dauphin, mairesse

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil, conformément à la loi.